

Affaires courantes

Est-ce que le député pense qu'en présentant cette proposition, le gouvernement a vraiment respecté l'engagement qu'il a pris au printemps de l'année dernière lorsqu'il a modifié le Règlement pour permettre la télédiffusion des débats des comités?

M. Riis: Madame la Présidente, je dirai à mon collègue de Kingston et les Îles que oui, j'ai encouragé nos collègues du comité, les députés d'Oshawa, de Thunder Bay—Atikokan et les autres, à appuyer la mesure. Comme le député le sait, les membres du comité ont bien travaillé et ont présenté d'excellentes recommandations dans leur rapport qui a été adopté à l'unanimité.

Le député aborde un aspect intéressant. Les députés se sont montrés enthousiastes à l'idée de rendre le système complètement transparent car nous avons d'excellents comités permanents qui accomplissent un travail qui mérite d'être connu de l'ensemble des Canadiens, surtout lorsque les députés ministériels ne tiennent aucun compte de ce qui, à mon avis, est la réalité et mettent de côté des recommandations formulées par des gens qui comprennent certainement les dossiers mieux que nous.

Il a été recommandé que nous ouvrions au public tout le travail des comités, que nous télévisions leurs délibérations ou que nous permettions aux caméras de filmer leurs travaux pour que les Canadiens sachent ce qui se passe.

Cependant, le gouvernement a décidé de rejeter cette recommandation et a présenté une version assez diluée de la volonté exprimée.

• (1250)

J'imagine que, dans ces domaines, on ne peut progresser que lentement et, si l'on peut démontrer que l'installation de caméras dans une seule des salles des comités et la télédiffusion régulière des délibérations qui se tiennent dans cette salle met les Canadiens en confiance, le gouvernement verra les avantages qu'il y aurait à élargir l'audience des comités.

L'attitude du gouvernement marque un recul par rapport à notre position initiale. Elle montre que, contrairement à nous, il n'est pas prêt à donner plus de transparence aux travaux de la Chambre des communes. Mais nous avons quand même progressé un peu, et peut-être devrions-nous montrer notre reconnaissance.

M. John Nunziata (York—Sud—Weston): Madame la Présidente, je voulais seulement qu'il soit parfaitement clair que ce n'est pas parce que la pièce où siègent les comités sera équipée d'une caméra de télévision que le public aura accès à leurs travaux. Il n'y aura accès que si les chaînes de télévision décident d'en retransmettre des passages.

Je pense que certaines personnes risquent d'être induites en erreur et de croire que les travaux de certains comités seront retransmis en direct à la télévision dans tout le pays alors qu'en fait, comme l'a confirmé le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, ces installations seront à la disposition des stations de télévision qui. . .

Une voix: Ce sera en direct.

M. Nunziata: Le député dit que ce sera en direct. Sur quelle chaîne? Si vous le permettez, j'aimerais poser une série de questions au leader parlementaire. Premièrement, peut-il confirmer que les travaux des comités siégeant dans cette salle seront retransmis en direct dans tout le pays?

Une voix: Non.

M. Nunziata: Peut-il également indiquer sur quelle chaîne? Est-ce que ce sera sur la chaîne parlementaire ou sur une autre chaîne? J'aimerais également demander au député quel est le coût de tout cela. Qui va assumer les frais de la mise en application des recommandations du 23^e rapport du Comité de la gestion de la Chambre? Le comité a bien dû établir à combien reviendrait l'application de ses recommandations avant même de les faire.

Mme le vice-président: Malheureusement, le député de Kamloops n'a pas le temps de répondre, à moins qu'il ne le fasse en moins d'une minute.

M. Riis: Puis-je suggérer autre chose, madame la Présidente? Je sais que mon temps de parole est écoulé, mais je pense que les questions de mon collègue sont des questions que beaucoup vont se poser, à juste titre.

Je n'étais pas membre de ce comité. Je me demande si on pourrait avoir l'accord unanime de la Chambre pour prier mon collègue qui a présenté ce rapport de répondre à ces questions. Pourrions-nous avoir le consentement unanime pour que ces questions soient posées à mon collègue?

Mme le vice-président: La Chambre a entendu la suggestion. Y consent-elle?